



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Centre Communal d'Action Sociale
Ville de MOUY (60250)

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 060-266004365-20260603-1626-DE

S²LOW

C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 mai 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
9	7	8

Présents
Monsieur DERUEM, Mesdames PELTIER, DESIR, AMIRAT, DEXTRE, HENSER MARTIN, TURK

Absents excusés
Monsieur YAMAN et Madame TRAORE

Absents

Pouvoirs
Madame TRAORE donnant pouvoir à Mme PELTIER

OBJET
<u>PARTICIPATION</u> <u>Sorties 2026</u>

OBJET
Acte rendu exécutoire après dépôt à la Sous- Préfecture de Clermont

L'an deux mil vingt six , le **Mardi 19 mai** à 9h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Mouy, convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni au C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Frank DERUEM, Maire et Président du C.C.A.S.

Sur le rapport présenté par le Président,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

❖ **DÉCIDE** pour les sorties organisées en 2026 une participation de :

- 3 € (Trois euros) demandée aux personnes âgées de 63 ans et plus résidents Mouy ainsi que pour les mineurs
- 6 € (Six euros) demandée aux personnes habitant Mouy de – de 63 ans
- 8 € (Huit euros) pour les personnes extérieures à Mouy. Ces personnes ne seront pas prioritaires.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète de CLERMONT, à Madame La Directrice du Centre Communal d'Action Sociale, à Madame le Receveur Municipal de la ville de St Just en Chaussée pour exécution et publiée conformément à la législation et réglementation en vigueur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Président du C.C.A.S.

Monsieur Frank DERUEM
Maire de Mouy



N° 16/26